FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 15-avr.-2015 Version 1

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Code du produit 80050

Nom du produit 66BR CLEAR RTV SILICONE ADHESIVE SEALANT 3 OZ

Contient distillats moyens (pétrole), hydrotraités

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Produit d'étanchéité

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur

ITW Permatex 10 Columbus Blvd. Hartford, CT 06106 USA Telephone: 1-87-Permatex (877) 376-2839

Adresse e-mail

mail@permatex.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 - 800-255-3924 (00+ 1+ 813-248-0585) ChemTel

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Catégorie 3 - (H412)

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Texte intégral des phrases R : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient distillats moyens (pétrole), hydrotraités

Mentions de danger

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

Autres informations

- La classification comme cancérogène ne doit pas s'appliquer si l'historique complet du raffinage est connu et qu'il peut être établi que la substance à partir de laquelle elle est produite n'est pas cancérogène. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, visées à l'Annexe I

- L'acide acetique peut provoquer une irritation des yeux, de la gorge et des mugueuses nasales

Section 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 substances

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS		Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	REACH Registration Number
polydimethylsiloxane	-	70131-67-8	70-90	-	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
silice	231-545-4	7631-86-9	7-13	-	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
distillats moyens (pétrole), hydrotraités	265-148-2	64742-46-7	<7	Carc.Cat.2; R45	Carc. 1B (H350)	Aucune donnée disponible
methyle triacetoxy silane	224-221-9	4253-34-3	<5	-	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
l'ethyle triacetoxysilane	241-677-4	17689-77-9	<5	-	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases R : voir section 16

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Section 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer si

possible les instructions d'utilisation ou la fiche de données de sécurité).

Inhalation EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter

un médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver au savon et à l'eau. Si les symptômes

persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact oculaire EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une

personne inconsciente. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Agent chimique sec.

Moyens d'extinction appropriés

Aucune information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) en particulier.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Section 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver soigneusement après toute manipulation.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Mettre en place une ventilation adaptée. Inonder la zone d'eau pour terminer la

polymérisation, puis gratter le sol. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés

à l'élimination. Glissant, peut entraîner des chutes.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Protéger de l'humidité.

Matières incompatibles

Agents comburants forts, Acides, Eau

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Produit d'étanchéité pour automobiles.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
silice	-	TWA: 6 mg/m ³	-	-	TWA: 4 mg/m ³
7631-86-9		TWA: 2.4 mg/m ³			
		STEL: 18 mg/m ³			
		STEL: 7.2 mg/m ³			
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
silice	-	-	-	TWA: 5 mg/m ³	-
7631-86-9					
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
silice	TWA: 4 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³	-	TWA: 1.5 mg/m ³	TWA: 6 mg/m ³
7631-86-9		TWA: 0.3 mg/m ³		STEL: 3 mg/m ³	TWA: 2.4 mg/m ³
		•			STEL: 18 mg/m ³
					STEL: 7.2 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.

(PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Rince-oeils.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection de la peau et du

corps

Protection respiratoire

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Vêtements de protection adaptés. Gants en plastique ou en caoutchouc.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient

pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiquePâteAspectTransparentOdeurAcide acétique

Seuil olfactif Aucune information disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

Point de fusion / point de

Aucune information disponible
Aucune information disponible

congélation .

Point / intervalle d'ébullition Sans objet Polymérisation

Test en vase clos Tag Closed Cup

Air = 1

Polymérisation

80050 - 66BR CLEAR RTV SILICONE ADHESIVE SEALANT 3 OZ

Point d'éclair > 93 °C / > 200 °F

Taux d'évaporationAucune information disponibleInflammabilité (solide, gaz)Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucune information disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité: Aucune information disponible

Pression de vapeur 10 mm Hg @ 25°C

Densité de vapeur >1 Densité relative 1.007

Hydrosolubilité Sans objet

Solubilité(s) Aucune information disponible Coefficient de partage Aucune information disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune information disponible Température de décomposition Aucune information disponible Aucune information disponible Viscosité cinématique Viscosité dynamique Aucune information disponible Aucune information disponible Propriétés explosives Propriétés comburantes Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement

Masse molaire

Aucune information disponible

Aucune information disponible

Teneur en COV (%) 2.3%

DensitéAucune information disponible
Masse volumique apparente
Aucune information disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Sans objet

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges Aucun(e).

statiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur excessive.

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts Acides

Fau

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Acide acétique

Formaldéhyde

Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Inhalation Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire Irritant pour les yeux. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Contact avec la peau Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite. Le contact prolongé peut

entraîner rougeurs et irritation.

Ingestion En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 3,675.00 mg/kg **ETAmél (voie cutanée)** 6,498.00 mg/kg **ETAmél** 0.44 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

)

Toxicité aiguë inconnue

104 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue.

82.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion.

5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané. 104 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz).

104 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (yapeur).

92 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard).

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucune information disponible.

oculaire

Sensibilisation Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Nom chimique	Union européenne	
distillats moyens (pétrole), hydrotraités	Carc. 1B	

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

STOT - exposition unique

Aucune information disponible.

Aucune information disponible.

Effets sur certains organes cibles Yeux, Système respiratoire, Peau, Dents.

Danger par aspiration: Aucune information disponible.

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
silice	440: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	5000: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static	7600: 48 h Ceriodaphnia dubia mg/L EC50
distillats moyens (pétrole), hydrotraités	-	35: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 10000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

en vigueur.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

Codes de déchets/désignations de Aucune donnée disponible

déchets selon EWC/AVV

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour

laquelle le produit a été utilisé.

Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé 14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe de danger Non réglementé Aucun(e) 14.4 Groupe d'emballage Sans objet 14.5 Polluant marin

80050 - 66BR CLEAR RTV SILICONE ADHESIVE SEALANT 3 OZ

14.6 Dispositions spéciales Aucune information disponible

14.7 N° d'urgence Sans objet

RID

14.1 ONU/n° d'identificationNon réglementé14.2 Nom d'expéditionNon réglementé14.3 Classe de dangerNon réglementé14.4 Groupe d'emballageAucun(e)

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales Aucune information disponible

14.7

<u>ADR</u>

14.1ONU/n° d'identificationNon réglementé14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe de dangerNon réglementé14.4Groupe d'emballageAucun(e)14.5Danger pour l'environnementSans objet

14.6 Dispositions spéciales 14.7 Code de classificationAucune information disponible
Aucune information disponible

IATA

14.1 ONU/n° d'identificationNon réglementé14.2 Nom d'expéditionNon réglementé14.3 Classe de dangerNon réglementé14.4 Groupe d'emballageAucun(e)14.5 Danger pour l'environnementSans objet

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales Aucune information disponible

14.7 Code ERG Sans objet

Section 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
silice	RG 25	-
7031-00-9		

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
distillats moyens (pétrole), hydrotraités - 64742-46-7	Use restricted. See item 28.	

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme Est conforme DSL/NDSL **EINECS/ELINCS** Non répertorié. **ENCS** Non répertorié. Est conforme **IECSC** Est conforme **KECL PICCS** Est conforme AICS (Australie) Est conforme

<u>Légende :</u>

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

Section 16: AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des phrases R citées dans les sections 2 et 3

Aucune information disponible

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H350 - Peut provoquer le cancer par ingestion

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme,

États-Unis)

Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

Date de révision 15-avr.-2015

Remarque sur la révision Sans objet.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité